

Courriel 97

----- Message transféré -----

Sujet :RE: Extension de la carrière de Guernambigot

Date :Sat, 9 Jan 2021 08:47:50 +0000

De :jerome REGNIER <jerome.regnier@live.fr>

Pour :Mairie de LE SAINT <mairie.le.saint@gmail.com>

De : jerome REGNIER <jerome.regnier@live.fr>

Envoyé : samedi 9 janvier 2021 00:23

À : Mairie de LE SAINT <mairie.le.saint@gmail.com>

Objet : Extension de la carrière de Guernambigot

Objet : Extension de la carrière de Guernambigot Le Saint.

Madame Le Du,

Je viens signifier mon opposition à l'extension de la carrière de Guernambigot Le Saint.

Si les raisons de s'opposer à ce projet ne manquent pas, je n'en relèverai ici que quelques-unes.

La commune est engagée dans un plan de revitalisation du centre bourg financé assez largement par l'État.

La population ne comprendrait pas que ce même État tende d'une main l'argent permettant à Le Saint d'envisager sereinement l'avenir et de l'autre, remette au groupe Pigeon l'autorisation de mener à bien un projet signant l'arrêt de mort de la commune.

Cette extension par ses conséquences (forte augmentation du trafic de poids lourds, émission de poussières, nuisances sonores, dévaluation immobilière, dégradations de l'environnement, déficit d'image...) mettrait un coup d'arrêt fatal au développement de cette petite collectivité.

Le non-respect par le groupe des engagements vis-à-vis des riverains a fini par éroder la confiance de ces derniers envers l'industriel.

Le site très enclavé au cœur d'un village n'est d'ailleurs que peu propice à une activité industrielle.

La communauté de communes vient de s'engager aux côtés Le Saint en embauchant une chargée de mission développement du tourisme de randonnée équestre qui s'appuie notamment sur un maillage de chemins dont certains, parmi les plus beaux, avoisinent ce site.

L'un de ces chemins communaux vient tout récemment d'être empierré par la société gérant la carrière interdisant de fait sa pratique par des chevaux.

La commune a un réseau d'environ 70 km de routes à entretenir avec un budget ne lui permettant pas d'en rénover plus d'un kilomètre par an. Le trafic routier entraînerait une dégradation prématurée de la portion de voirie reliant la carrière à la RD, voirie qui par ailleurs pose déjà beaucoup de problèmes lors des croisements avec les camions liés à l'activité de carrière (pourtant peu nombreux aujourd'hui).

Ce secteur de la commune a la chance de compter nombre d'activités agricoles (dont beaucoup en bio) et touristiques auxquelles cette extension nuirait irrémédiablement, notamment à cause des poussières déjà présentes aujourd'hui à cause de l'activité de cette carrière. Ces poussières de silice, accusées de beaucoup de maux, se déposent sur les cultures, les maisons, les riverains eux-mêmes.

Pour toutes ces raisons, Madame, je demande que non seulement l'extension n'ait pas lieu mais aussi que soit mis fin à l'activité de ce site bien trop proche des habitations.

Jérôme REGNIER

1 kercroissant

56110 LE SAINT

